

1. Paroles de bienvenue lors de la séance d'ouverture (2) [projet]

C'est pour moi un plaisir de vous donner la bienvenue au nom de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de vous souhaiter plein succès dans le travail que vous allez entreprendre, ici à Saint-Marin, pour promouvoir le programme de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Votre travail est d'autant plus primordial au vu des nombreux et très graves défis humanitaires que doivent relever vos Sociétés nationales, tant sur les rives de l'est, du sud ou du nord de la Méditerranée qu'en pleine mer.

Au cours de cette période de turbulence que nous connaissons, il est plus indispensable que jamais que nous puissions honorer et défendre les Principes fondamentaux du Mouvement, qui sont le fondement de notre action et de notre démarche envers ceux que nous servons.

Je suis heureux de pouvoir vous dire, à vous les Sociétés nationales de la région méditerranéenne, que les Principes fondamentaux seront au cœur des débats de la XXXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous avons choisi ce thème pour souligner leur importance et le caractère moderne qu'ils continuent de revêtir 50 ans après leur adoption lors de la Conférence de Vienne. Nous sommes convaincus que les Principes fondamentaux sont le ciment essentiel qui nous unit en tant que Mouvement, et la garantie que nous agissons conformément aux idéaux les plus élevés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en tout temps et en tout lieu.

Vous avez, à la Conférence méditerranéenne, un important programme de travail, et c'est pour moi, ainsi que pour la Commission permanente, un motif de grande satisfaction de voir que vous avez consacré du temps en amont pour étudier le sujet de la prochaine Conférence internationale.

À la Commission permanente, nous nous sommes efforcés, avec l'aide du Comité international de la Croix-Rouge et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de « moderniser » l'événement, et je crois pouvoir dire que nous y sommes parvenus. Bien entendu, tous les éléments traditionnels restent présents : ouverture et clôture, négociation et adoption des résolutions, et débats en séance plénière. On mettra toutefois davantage l'accent sur les ateliers, et il est prévu d'accorder davantage de place à des manifestations parallèles. En retravaillant le programme, nous avons trouvé le moyen de faire de la place pour un élément complètement nouveau. Nous l'avons appelé « espace collaboratif » : il se veut être un forum où pourront avoir lieu des discussions dirigées sur certaines questions qui se posent à nous en tant que Sociétés nationales individuelles, ou en tant que Mouvement.

Tenir notre réunion dans la République de Saint-Marin est une source particulière d'inspiration. Sa constitution et la liberté qu'elle a acquise de longue date, le rôle de gardienne de ses libertés et de son indépendance qu'elle n'a cessé d'assumer, et ses contributions à la coexistence pacifique entre les nations sont autant d'exemples à suivre. On peut en dire autant de la Croix-Rouge de la République de Saint-Marin, qui a été à même d'influencer bien plus qu'on n'aurait pu l'imaginer le Mouvement et les institutions, notamment par son engagement envers le droit international humanitaire et les autres aspects juridiques de notre travail.

Je rappellerai ici que le président de la Croix-Rouge de la République de Saint-Marin, le juge Raimondo Fattori, a été pendant plusieurs années le conseiller juridique du président de la Fédération internationale et qu'il a participé à ce titre aux principales réunions statutaires du Mouvement au cours des 30 dernières années. Cette conférence n'aurait pas été possible si la proposition de la tenir n'avait pas été acceptée par lui immédiatement et avec enthousiasme. Je veux aussi rappeler le regretté professeur Mamdouh Gabr, ancien secrétaire général de la Société du Croissant-Rouge égyptien, récemment décédé. Il fut un des membres les plus éminents de notre Mouvement, un homme sage et plein de bon sens, et restera une source

d'inspiration pour nous tous, en particulier pour surmonter les difficultés de la collaboration et de la coexistence des différentes formes de pensée du Mouvement dans la région méditerranéenne. Il fut véritablement un homme de paix, et la Commission permanente a décidé de lui rendre hommage en lui conférant exceptionnellement à titre posthume la médaille Henry Dunant. Aussi grâce à lui nous sommes ici réunis.

Je ne peux conclure ces quelques mots de bienvenue sans souligner le formidable travail du Secrétariat de la Méditerranée à Barcelone, non seulement pour la préparation de cette conférence, mais aussi pour toutes les activités qui, d'une conférence à l'autre, donnent un sens et assurent le suivi de notre coopération. Sans l'aide de la Croix-Rouge espagnole, qui a apporté son soutien à l'initiative de la section catalane, dont la présidence était à l'époque assurée par Marta Corachan, aujourd'hui vice-présidente du Centre pour la coopération en Méditerranée, le Secrétariat n'aurait pas pu fonctionner pendant toutes ces années : les jeunes de la méditerranéenne n'auraient pas pu se réunir tout au long des dix éditions d'Atlantis, et nous-mêmes ne serions pas ici aujourd'hui.

Je remercie tous les partenaires et les organisateurs, et je vous remercie tous aussi pour votre participation. Je me réjouis déjà d'échanger avec vous des réflexions sur ce sujet au cours des deux prochains jours.

Je vous remercie de votre attention.